

Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs

Témoignages des pionniers des relations franco-québécoises

31 mars 2017

Montréal

Intervieweur : Robert Trudel

Interviewée : Michelle Bussièrès

00:00:00:00	
00:00:02:22	Robert Trudel : Bonjour Mme Michelle Bussièrès. Je vous remercie d'avoir accepté d'accorder un entretien dans le cadre des travaux de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.
00:00:14:18	Nous sommes le vendredi 31 mars 2017 et nous sommes à Québec.
00:00:20:21	Je voudrais revenir très rapidement sur votre formation et les contacts que vous avez eus avec la France.
00:00:28:15	Je rappelle que vous êtes diplômée de l'Université Laval en droit et membre du Barreau du Québec.
00:00:34:18	Est-ce que vous pouvez nous indiquer quel a été votre premier contact avec la France, j'allais dire au plan institutionnel, notamment avec la délégation générale du Québec à Paris ?
00:00:47:14	Michelle Bussièrès : Alors voilà, c'était en 1980, donc depuis septembre 80 à juin 81, j'ai été en congé sans solde et j'ai passé une année à Paris.
00:01:01:22	Année au cours de laquelle j'ai pu avoir certains mandats. J'ai travaillé donc au service culturel de la délégation du Québec.
00:01:11:08	J'ai aussi travaillé pour l'agence de coopération culturelle et technique et aussi d'autres mandats qui concernaient les relations entre les personnes âgées du Québec et les institutions françaises dans le même sens.
00:01:24:08	Donc ç'a été une année assez riche et j'ai pu donc travailler au service culturel au moment aussi où y avait, y a eu la visite de M. Lévesque, en...
00:01:40:00	Où on inaugurait la place du Québec à Paris, c'était donc au mois de décembre je crois 80.
00:01:46:16	Alors ç'a été une année remplie de de... C'était assez difficile à l'époque, parce que c'était une année où la France vivait des difficultés; c'était la dernière année de Giscard et au printemps l'arrivée de Mitterrand.
00:02:03:20	Et donc y avait eu les attentats à la synagogue, y avait eu des grandes manifestations, y avait eu l'histoire des diamants de Bokassa. Donc on avait un contexte politique qui était très intéressant pour moi.
00:02:17:12	Et en même temps je m'étais inscrite à Sciences po rue Saint-Guillaume.
00:02:22:18	RT : Je vous remercie. Je voudrais nous mettre en contexte en quelques mots. Vous avez été sous-ministre des Relations internationales du Québec du 12 août 1996 au 12 avril 1999.

00:02:37:08	Alors que Lucien Bouchard était premier ministre, Sylvain Simard ministre, Marcel Masse et Michel Lucier successivement délégué général du Québec à Paris, Dominique Boché consul général de France à Québec, Alain Juppé et Lionel Jospin successivement premier ministre de France et Jacques Chirac président de la République française.
00:02:59:23	Du 10 au 11 juin 1996, donc les 10 et 11 juin 1996, il y a une visite officielle du premier ministre de France M. Alain Juppé dans le cadre des visites alternées.
00:03:13:08	Bien sûr vous ne devenez sous-ministre que le 12 août 1996, deux mois après la venue du premier ministre Alain Juppé, mais néanmoins c'est vous en un sens qui êtes responsable de la mise en œuvre de cette visite alternée.
00:03:32:22	À votre avis, quels sont les éléments importants de la venue de Juppé, pardon du premier ministre Juppé en juin 96 ? Quels éléments importants faut-il retenir ?
00:03:45:19	MB : Je pense tout d'abord au niveau politique que c'est vraiment la reprise des visites alternées. Alors c'est un moment fort dans la relation franco-québécoise.
00:03:56:06	Et cette relation donc, où les deux premiers ministres s'échangent, échangent sur différents, sur la richesse de la relation, sur l'ampleur de la relation, mais ils veulent tous les deux que cette relation privilégiée se traduise au plan économique.
00:04:17:03	Parce que même si la France est un investisseur important, y a pas... Selon le souhait des premiers ministres et des deux gouvernements, l'ampleur de la relation devrait aussi se faire sentir au niveau économique.
00:04:31:13	C'est quand même des dossiers importants. On parle des infrastructures, on parle de neuroscience, on parle de des nouveaux projets et on souhaite, déjà on annonce, même si on l'a pas encore annoncé, on souhaite que les événements culturels soient de plus grande envergure. Déjà on annonce ce qui sera, se réalisera plus tard.
00:04:58:03	Même la question de l'exception culturelle, on n'en est pas encore au... à l'instrument juridique, mais la question de l'exception culturelle intéresse le Québec et on s'enquiert auprès de la France sur ce qui se passe en Europe. Donc ça c'est un moment important.
00:05:16:11	Et...
00:05:21:18	J'ai dû donc travailler sur ces rencontres, et préparer avec le consul général, donc la suite à cette visite Juppé, préparer la prochaine commission permanente pour mettre en œuvre les décisions qui ont été prises par les premiers ministres.
00:05:45:03	RT : Donc la commission permanente de coopération franco-québécoise a lieu en décembre 96. Est-ce que c'est à ce moment-là que la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs est formée ?
00:06:01:05	MB : Tout à fait. C'est un moment important, parce que c'est une nouvelle... Cette commission des lieux de mémoire, c'est vraiment un autre pas vers le resserrement des relations.
00:06:14:21	Des relations non seulement entre les peuples, mais aussi entre les lieux, la géographie, l'histoire. Et je pense que c'est un élément qui a été très positif, la création de cette nouvelle organisation.
00:06:31:23	RT : Est-ce qu'il y a eu aussi à ce moment-là des développements en ce qui concerne les cotutelles de thèses ?

00:06:39:07	MB : Tout à fait. En fait on a depuis longtemps des échanges d'étudiants, les étudiants français peuvent venir ici, mais on n'avait pas vraiment eu de reconnaissance, alors c'est à partir de 96 qu'on va avoir la reconnaissance des diplômes et qu'on va créer ce programme de cotutelle donc là aussi ça crée un resserrement entre nos institutions et pour nos étudiants.
00:07:03:16	Et ça c'est intéressant, parce que ça ça structure davantage ce qui pouvait paraître individuel, des relations entre professeurs ou entre étudiants; mais là ça structure les programmes de façon beaucoup plus avantageuse je pense pour le Québec.
00:07:21:18	RT : Je vous remercie. En 1997 a lieu la création de l'association internationale des études québécoises et une question qui me vient à l'esprit est la suivante :
00:07:37:00	quelle a été la part de la France à la création de cette association internationale des études québécoises ?
00:07:47:21	MB : Je pense qu'au moment de la création, ce qui a été très important pour le ministère,
00:07:55:18	c'était bon d'abord la volonté de fédérer tous les professeurs, chercheurs, experts qui s'intéressent au Québec, et y en a partout dans le monde et c'est sûr que la relation privilégiée avec la France faisait en sorte que y avait des chercheurs, des professeurs qui en France s'intéressaient au Québec dans différents secteurs.
00:08:14:14	Alors l'idée ç'a été de les rassembler. Et y a pas eu de volonté institutionnelle de participer, puisque notre idée était justement de sortir si vous voulez du ministère et de s'assurer que les professeurs eux-mêmes allaient gérer cette relation et allaient fédérer les presque 2 000 experts sur la planète qui s'intéressent au Québec.
00:08:40:04	Donc les professeurs français, et d'ailleurs une des, pas la première présidente, mais je pense la seconde présidente a été une professeure, Yannick Resch qui a été à Aix, une professeure de science politique qui a été très très proche, qui a beaucoup contribué au rapprochement des Français, des professeurs français à cette association.
00:09:00:21	RT : Je vous remercie. En août 1997, nous voyons la venue à Québec de personnalités françaises importantes : Philippe Séguin, Pierre Mesmer, Bernard Dorin entre autres; vous pouvez nous rappeler ce qu'ils venaient faire à Québec ?
00:09:22:03	- MB : Bien sûr. Alors écoutez, août 97 c'est 50 ans ou 40 ans après... août 67 - RT : C'est 30 ans - MB : C'est 30 ans, pardon ! Trente ans, mon Dieu ! C'est maintenant que ça fait 50 ans. Alors 30 ans après la visite du général de Gaulle.
00:09:42:02	Donc on a tenu à souligner cet événement important pour la relation franco-québécoise, par une statue.
00:09:54:02	Et donc à l'occasion de l'inauguration de cette statue, d'anciens compagnons d'armes de de Gaulle, compagnons politiques,
00:10:06:10	et dont le président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin sont venus, une délégation très importante, accompagnée notamment de Pierre Mesmer qui a été un compagnon du général de Gaulle et qui a été premier ministre, ainsi que Jacques Dorin.

00:10:23:04	Ce sont des gens, je pense à Jacques Dorin, (NDLR : Il s'agit plutôt de Bernard Dorin) qui ont vraiment été les premiers à initier cette relation directe et privilégiée, à vouloir reprendre dans les années 50 déjà.
00:10:36:04	Alors c'était je pense que ç'a été un moment exceptionnel de pouvoir rencontrer ces personnes qui étaient déjà très âgées mais qui avaient gardé un grand amour pour le Québec. C'était magnifique. Malgré les difficultés que nous avons eues à l'époque, avec certains médias.
00:10:58:03	RT : D'accord. Le... Par la suite, du 27 septembre au 1 <sup>er</sup> octobre 97, toujours la même année, le premier ministre Lucien Bouchard se rend en France dans le cadre des visites alternées.
00:11:15:07	Je pense qu'il est nécessaire de faire une mise en contexte rapide. Cette visite a lieu deux ans après le référendum de 1995, donc cette visite revêt un caractère particulièrement significatif, d'autant plus que le premier ministre Lucien Bouchard avait été ambassadeur du Canada à Paris de 1985 à 1988.
00:11:38:20	Est-ce que vous pouvez nous indiquer, nous préciser quels étaient les principaux objectifs de cette mission de la part du premier ministre Lucien Bouchard pour son séjour en France ?
00:11:54:02	MB : Je pense qu'il faut rappeler deux choses : d'abord le gouvernement Jospin est... vient d'être élu, à peine quelques mois, nous n'avons pas encore beaucoup de relations. La délégation a fait son travail mais y a pas encore beaucoup de relations avec le nouveau gouvernement. Donc y a un objectif assez clair de s'assurer que la relation directe et privilégiée va continuer avec ce nouveau gouvernement.
00:12:19:08	Mais la mission de Bouchard, de M. Bouchard se veut résolument économique. Il a d'ailleurs prévu un très grand discours fleuve sur la relation, sur le Québec, son économie, son développement, un grand discours qui a eu beaucoup de succès sur place.
00:12:38:17	Et... je vais vous dire malheureusement, les journalistes n'en ont pas beaucoup fait état, puisque ils étaient plutôt en attente de la question : la France accompagnera-t-elle toujours le Québec deux ans après le référendum sur ça.
00:12:56:16	Alors ça, ç'a été, ç'a créé une certaine distorsion dans la presse québécoise, mais si vous voulez pour moi la mission était un véritable succès, les objectifs de M. Bouchard avaient été atteints en France.
00:13:08:06	L'autre élément c'est... M. Jospin n'est pas – c'est pas quelqu'un qui connaît beaucoup le Québec, c'est pas un gaulliste. On sait qu'il est issu quand même, c'est un socialiste. Avec les socialistes on a eu moins peut-être de relations.
00:13:29:02	Et donc à l'occasion d'un dîner, ç'a été très très important, M. Bouchard a pu faire, je dirais pas le Québec 101, mais vraiment une intervention à l'occasion du dîner où il a fait un résumé de l'histoire du Québec, des enjeux, de l'avenir, de la langue, des enjeux qui sont essentiels pour le Québec et ç'a été, je vous dirai tout de suite après il y a eu un silence et Mme Jospin qui est philosophe a répondu : « Vous m'avez eue, M. Bouchard ! »
00:14:09:16	Parce que ils étaient pas convaincus de... en fait ils étaient pas convaincus de cette espèce de nécessité pour le Québec de vouloir prendre sa place, même sans indépendance, prendre sa place sur la scène internationale. Alors c'était vraiment très intéressant.
00:14:30:05	

00:14:31:21	RT : Par la suite et toujours en 1997, il y a la participation du Québec au Sommet francophone de Hanoï, participation du Québec au Sommet francophone qui avait été acquise dans les années 80, et cette fois-ci il y a un Sommet francophone en Orient, donc à Hanoï.
00:14:50:09	Et le Québec va prendre des positions très particulières à ce moment-là. C'est-à-dire le Québec, c'est le premier ministre du Québec M. Lucien Bouchard qui prend position.
00:15:02:06	Comment les positions du Québec ont-elles été reçues de la part de la France au cours de ce Sommet ?
00:15:12:15	MB : Je vous dirai d'abord c'est le Sommet qui a créé l'organisation de la francophonie. C'est le Sommet qui a élu pour la première fois Boutros Boutros-Ghali à sa tête, donc c'est un Sommet politique très important.
00:15:26:19	Et le premier ministre Bouchard avait décidé de parler de sujets qui normalement ne sont pas dans les prérogatives du Québec. Il a abordé la question des droits de l'homme, des droits de la personne, en proposant que cette dimension soit tenue en compte dans les adhésions des pays, à la Francophonie, ou même qu'on puisse réprimander, ou qu'on puisse...
00:16:02:03	Donc c'était une position très très forte et très... qui a pu... le premier ministre du Canada a réagi assez assez vivement.
00:16:10:18	De notre côté, nous avons eu une rencontre avec Hubert Védrine à Hanoï, et il avait été mis au courant donc de cette proposition que M. Bouchard allait faire. Y avait pas de... disons que... c'était pas les grandes manifestations de joie.
00:16:31:02	Mais bon cette proposition a été faite, M. Chirac a... fermé la porte assez rapidement. Mais je vous dirai qu'avec le recul, 20 ans plus tard, on se rend bien compte que... M. Bouchard était assez visionnaire et que maintenant l'organisation de la Francophonie, elle peut exclure des membres pour des questions de non-respect des droits de la personne.
00:16:56:04	Donc c'était une proposition qui était assez avant-gardiste et qui... qu'on peut saluer, même si sur le coup elle n'a pas été retenue. En fait l'idée a quand même fait son chemin, puisque les organisations internationales ont vraiment renforcé le droit enfin, confirmé le droit d'ingérence.
00:17:17:19	RT : D'accord. Je voudrais mentionner que en ce qui concerne le poste très important de ministre des Relations internationales, l'année suivante, en 1998, le 15 décembre 1998, Mme Louise Beaudoin devient ministre des Relations internationales.
00:17:41:15	Et le 17 décembre, en fait du 17 au 19 décembre 1998, le premier ministre de France, M. Lionel Jospin dont vous avez parlé tout à l'heure, se rend au Québec pour une visite alternée.
00:18:01:17	Il... il fait un discours à Ottawa qui est assez remarqué et lors de la rencontre avec le premier ministre québécois, les deux premiers ministres, québécois et français, acceptent de mettre sur pied un groupe franco-québécois sur la diversité culturelle.
00:18:25:15	Et ce groupe a contribué notamment à l'élaboration et à l'adoption en 2005 de la convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
00:18:38:20	Puisque... ce groupe a eu un rôle assez important, important parce que il a permis avec d'autres la mise sur pied de la convention de l'UNESCO, il est important de se, de savoir de façon précise qui a pris l'initiative de la formation de ce groupe.

00:19:01:22	Est-ce que c'est le Québec ? Est-ce que c'est la France ? Vous aviez déjà parlé tout à l'heure de l'importance de la diversité culturelle déjà il y a... plusieurs années auparavant.
00:19:12:09	Mais qu'est-ce qui fait que tout d'un coup, les deux premiers ministres, les deux gouvernements s'entendent pour travailler ensemble et faire en sorte que l'idée d'un instrument juridique international concernant la diversité des expressions culturelles soit non seulement élaborée mais mise sur pied et adoptée par les pays de l'UNESCO ?
00:19:34:09	MB : Bon, je pense que... que le Québec a été le moteur principal. Je pense pas que... sans la ténacité de la ministre de la Culture et ensuite ministre des Relations internationales, ça n'aurait pas eu lieu.
00:19:50:21	Parce que il fallait, d'abord il faut dire que au départ on a un juriste québécois et une juriste française qui ont travaillé sur cette dimension... sur l'idée d'un instrument juridique. Et c'est à partir de ce document que le ministère québécois de la Culture ainsi que le MRI et le ministère de l'Industrie et Commerce ont pu créer un petit groupe et faire... y a eu beaucoup de lobby auprès des Français pour qu'on puisse le faire.
00:20:22:00	Et moi-même j'avais, j'en avais parlé avec Pierre Brochand qui était à ce moment-là mon vis-à-vis, j'en avais parlé l'année d'avant, avec, j'avais deux sujets où j'essayais de le convaincre de collaborer. C'était d'une part cet instrument juridique et l'autre qu'on n'a pas mentionné mais que je pense important,
00:20:43:00	c'est qu'avec un partenaire aussi direct et privilégié, pourquoi on l'utilise pas davantage dans nos intérêts auprès de l'Union Européenne ? Donc c'était, on souhaitait que le Quai d'Orsay nous ouvre, nous ouvre les portes auprès de la direction Europe, de l'Union européenne, du quai d'Orsay, pour qu'on puisse vraiment être mieux en mesure de travailler sur Bruxelles, je ferme la parenthèse.
00:21:12:22	Donc je reviens à cet instrument, je pense que c'est vraiment le Québec. Et lors de la visite Jospin à Québec, la rédaction de du relevé de décision, je veux dire on a travaillé jusqu'au dernier moment avant la signature, le soir à rédiger, à refaire avec Jean-François Lisée qui était, et moi-même à refaire le texte pour que ça satisfasse les Français.
00:21:42:14	Mais donc c'est vraiment, je pense qu'y a pas d'hésitation, mais y a eu une ouverture et c'est ça qui a fait en sorte que, on a pu par la suite avoir une grande complicité et cette complicité nous a permis de, d'aller beaucoup plus loin.
00:22:00:21	RT : Beaucoup plus loin, dans le sens que comme vous l'indiquiez tout à l'heure, c'est que la France par la suite a pu convaincre ses partenaires européens et d'autres partenaires aussi de l'importance de cet instrument juridique, en s'appuyant sur les travaux du groupe franco-québécois.
00:22:17:12	-MB : franco-québécois -RT : sur la diversité culturelle. -MB : sur la diversité culturelle et puis je vous dirai même que quelques années plus tard, parce que cette convention n'a été adoptée qu'en 2005, -RT : Exact. -MB : la complicité avec la France a été telle que, à ce moment-là on avait changé de gouvernement à Québec.

00:22:35:06	En 2003, ou 2004 pardon, il y a eu à Madrid une rencontre des ministres francophones de la Culture, des ministres lusophones et des ministres hispanophones.
00:22:48:11	Et c'est grâce donc aux ministres francophones de la Culture que, et aux Français, que Mme Line Beauchamp qui était ministre de la Culture a pu être invitée au sein de cette grande rencontre pour convaincre les ministres lusophones et les ministres hispanophones de venir avec nous et d'adhérer à cette convention.
00:23:15:06	RT : D'accord. Vous parlez de cette de ces réunions qui ont eu lieu en 2004, alors que la convention a été adoptée en 2005 à l'UNESCO. Donc ces réunions étaient importantes pour l'adoption de la...
00:23:27:03	MB : Tout à fait et puis c'est grâce à la, à cette relation avec la France que notre ministre de la Culture a pu établir des liens avec les ministres hispanophones et lusophones pour qu'ils... pour convenir avec eux, pour les convaincre de l'importance de cette convention.
00:23:43:02	Donc encore là, c'est vraiment cette amitié et plus qu'une amitié, c'est une communauté d'intérêt qui a permis d'aller... d'aller aussi loin.
00:23:54:18	RT : D'accord. Le 16 mars 1999 il y a un grand événement à Paris. Le premier ministre Lucien Bouchard et le premier ministre français Lionel Jospin inaugurent le Printemps du Québec qui s'intitule <i>Le feu sous la glace</i> .
00:24:11:05	Ce sera l'occasion d'une d'une grande activité culturelle, de plusieurs manifestations culturelles partout en France. Quelle évaluation faites-vous de ce Printemps du Québec <i>Le feu sous la glace</i> en France en 1999 ?
00:24:29:05	- MB : Je pense qu'on en a d'abord parlé lors de la visite de Lucien Bouchard à Paris en 80... en septembre 97. -RT : D'accord.
00:24:40:03	-MB : En 96 on avait parlé déjà d'essayer de faire des événements culturels de plus grande envergure. En 97 le Québec, on a déjà proposé de faire un grand événement sur plusieurs mois, une saison, comme la France reçoit les saisons de différents pays, donc de faire une saison du Québec et surtout d'avoir un accueil. Parce qu'on peut pas faire ça tout seuls.
00:25:07:10	Et donc on avait semé déjà et on a mis tout de suite, on a commencé à mettre en branle le processus. Donc on a fait cette saison du Québec à Paris. C'était pas simple, ça prenait beaucoup d'argent, on est dans une période de restrictions budgétaires au Québec; on est dans une période de déficit zéro, mais il faut... il faut le faire.
00:25:30:02	Et on avait à la fois les aspects culturels, les aspects scientifiques, les aspects économiques et surtout essayer de faire, d'avoir beaucoup de visibilité.
00:25:44:14	Comment on évalue cette, la portée sur les relations France-Québec ? Je pense que ç'a permis... de semer pour beaucoup d'artistes ou de technologies, ou d'entreprises, ç'a été un moment pour semer et récolter plus tard.
00:26:01:18	Est-ce que on aurait pu faire mieux ? Peut-être. Est-ce que on aurait pu organiser des événements de plus grande envergure ? On avait quand même, je sais pas si vous vous rappelez, la clôture se faisait au moment des Fêtes de la musique, à la tour Eiffel... C'était c'était quand même impressionnant !

00:26:25:03	Alors cette façon de faire nous a permis d'en concevoir d'autres, ailleurs où on a des intérêts. Donc il a été question de New York, malheureusement, le 11 septembre... notre saison commençait le 12 septembre.
00:26:41:16	Et on l'a fait à Mexico et ç'a eu beaucoup de succès. Donc l'idée de rassembler toutes nos énergies, nos forces pour faire un moment fort, ç'a été très bien.
00:26:51:01	C'est difficile d'évaluer vraiment, puisque je n'y étais plus après là... j'ai quitté... évaluer l'impact sur la relation comme telle, mais je pense que ça devait être assez... assez positif. On a eu la collaboration dans les villes, des institutions françaises, des des... des mairies et ç'a été vraiment bénéfique.
00:27:14:18	RT : Mais justement est-ce que c'est pas un élément très important ça, le fait que la Saison du Québec s'est déployée en un sens partout en France ?
00:27:23:22	Bien sûr que dès le départ, le Québec n'a pas été présent uniquement à Paris, il a été présent en région, dans plusieurs régions, dans les grandes villes, pour diverses fins culturelles, politiques, économiques.
00:27:39:05	Mais dans ce cas-ci, est-ce que l'on peut affirmer que la Saison du Québec en France a vraiment permis au Québec d'avoir une présence culturelle partout, dans les grandes métropoles régionales, dans les régions, dans dans beaucoup de villes, où jusqu'à maintenant le Québec était peu présent ?
00:27:59:23	MB : Je pense qu'on était présent, mais de façon ponctuelle. Ou la délégation pouvait entretenir des relations avec des régions, mais c'était de façon ponctuelle : les jumelages de villes, les événements auxquels on participe, à Lyon, à Poitiers, à Lille.
00:28:15:09	Mais là ç'a vraiment permis de ratisser beaucoup plus large et plus en profondeur aussi. Et je pense que ça ça valait vraiment la peine.
00:28:24:07	RT : D'accord. Merci. Maintenant parlons de sujets qui reviennent toujours à l'esprit quand on parle des relations entre la France et le Québec.
00:28:35:07	Les relations avec le gouvernement fédéral du Canada. Si vous aviez à porter un jugement, ou à évaluer ces relations entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, pour la présence internationale du Québec et particulièrement avec la France, durant les trois ans où vous avez été sous-ministre,
00:28:57:22	quel mot, quelle expression vous vient à l'esprit ?
00:29:03:21	MB : Écoutez... c'est... 25 ans au ministère, j'ai pu vivre différentes périodes des relations fédérales-provinciales en matière de relations internationales.
00:29:15:12	Dans le cas de la France, et ç'a varié selon les époques. Mais au moment où j'étais là, donc on est au lendemain du référendum et on est dans ce qu'on a appelé le plan B, la partition, la loi sur la clarté, enfin ! on est dans tout ce processus.
00:29:34:09	Ce qui veut dire que, aux Affaires extérieures, on ne nous ménage pas.
00:29:44:01	Et notamment, très bel exemple, le Québec en 96, 97 s'est engagé dans la négociation d'un accord sur l'entraide judiciaire. On avait déjà un accord entre le Québec et la France en matière d'entraide judiciaire, mais il s'agissait de le modifier pour notamment l'intérêt des familles en matière de d'enlèvement d'enfant, de divorce, de pension alimentaire.

00:30:15:11	Et ça n'a pas été possible. On a eu des réunions. Le triangle, le gouvernement fédéral a fait des pressions telles sur le gouvernement français qu'on n'arrivait vraiment pas,
00:30:29:12	et le ministère de la Justice et nous à faire des négociations. M. Ferry de Kerckhove qui était responsable des relations fédérales-provinciales est venu à plusieurs reprises et il disait « Non, ça ne peut pas avoir lieu si ce n'est pas sous l'égide du gouvernement du Canada. » Or, l'administration de la justice, c'est vraiment un pouvoir exclusif du Québec
00:30:56:13	et ça jamais le gouvernement ni l'Assemblée nationale, ni le ministère de la Justice auraient accepté. Donc c'était, pour ce dossier-là, ç'a été particulièrement difficile et on a aussi à certains moments et on a eu aussi des personnalités à Paris, canadiennes, qui étaient pas, qui souhaitaient pas nécessairement avoir de belles relations.
00:31:18:16	Par contre à d'autres moments, on va avoir des ambassadeurs canadiens avec qui on pourra travailler très agréablement sans aucun sans aucun problème, en parfaite complémentarité, et en poursuivant des intérêts communs.
00:31:34:03	Mais disons que cette période, peut-être pendant deux ans, ç'a été particulièrement difficile.
00:31:41:01	- RT : Et mouvementé. - MB : Et mouvementé, c'est ça. - RT : D'accord, merci.
00:31:47:04	RT : Puisque vous avez été au ministère pendant plusieurs années, vous avez été sous-ministre, vous avez donc occupé le poste le plus important qu'un fonctionnaire peut occuper dans un ministère.
00:31:58:19	Vous connaissez bien les relations entre la France et le Québec puisque vous les avez pratiquées, vous avez exercé une autorité en la matière, vous avez pris des décisions ou présenté des décisions au ministre et au premier-ministre pour assurer la suite des choses.
00:32:18:03	Maintenant, est-ce que vous avez une idée assez précise de ce que devraient être les relations entre la France et le Québec ?
00:32:28:20	D'une part y a des sujets qu'il reste encore à approfondir, même si ces sujets-là ont été traités pendant parfois des décennies,
00:32:37:16	et d'autre part il y a de nouvelles avenues, de nouvelles voies, qu'il faudrait peut-être emprunter. Est-ce que vous pourriez nous dire quelques réflexions à ce sujet ?
00:32:51:12	MB : Moi je pense qu'il faut continuer de compter sur nos deux peuples. Ça c'est la base, et je pense que les associations, on ne peut, on a des relations institutionnelles, mais il faut vraiment continuer de garder des relations entre les personnes.
00:33:10:03	Que ça soit dans les associations France-Québec, chez les jeunes, chez les étudiants, chez les professeurs, il faut il faut maintenir l'intérêt pour le Québec auprès des Français, comme nous on doit. Mais...
00:33:26:07	Une des choses que j'avais tenté de faire mais qui s'est fait par la suite, ç'a été de dire si on est, au niveau économique par exemple, pourquoi nous n'organisons pas des relations où la France et le Québec seraient ensemble pour travailler sur un pays tiers ?
00:33:48:07	Et ça, ç'a été, on l'avait initié à un niveau tout petit quand j'étais déléguée à Mexico, avec des entreprises, entreprises québécoises, entreprises françaises qui se mettent ensemble pour faire des affaires ensemble au Mexique.

00:34:04:09	Mais par la suite, M. Charest, premier ministre, ayant des relations privilégiées avec M. Raffarin avait quand même réussi à organiser une grande mission d'une centaine d'entreprises, des françaises, des québécoises, au Mexique.
00:34:23:08	Ce qui avait aussi permis à notre premier ministre d'avoir des rencontres au plus haut niveau au Mexique, ce qui avait été refusé auparavant à nos à nos premiers ministres.
00:34:33:08	Donc c'est peut-être, ça c'est un aspect qui peut être intéressant, de continuer de voir s'il y a un intérêt commun de travailler, de développer ces partenariats franco-québécois vers d'autres marchés.
00:34:49:16	C'est évident que vers l'Afrique, la France ne le souhaite pas, parce qu'on a... mais c'est une façon, quand l'intérêt y est. On doit continuer de travailler au niveau scientifique ensemble, mais je pense qu'on a beaucoup à faire pour les convaincre de travailler sur la langue française.
00:35:13:14	De l'importance de la langue française et et là, tout récemment, je sais pas si vous avez pu voir, avec la publicité autour de... le slogan français autour de des jeux olympiques.
00:35:30:03	Y a eu une grande pétition qui a été lancée et c'est finalement le nombre, le plus grand nombre de gens qui ont participé à cette pétition pour dénoncer le fait que le slogan était en anglais est venu du Québec. Le plus grand nombre.
00:35:45:04	Alors ç'a été même... On a reçu... Ç'a été très intéressant et les Français nous ont remerciés de cette, d'avoir, de cet appui pour leur permettre de contester cette décision.
00:35:57:10	Je pense que sur la langue française on a vraiment intérêt à travailler ensemble et à les convaincre de l'importance de leur belle langue.
00:36:07:02	RT : Eh bien je vous remercie beaucoup Mme Bussières de d'avoir accepté d'accorder cet entretien qui s'ajoute aux dix autres que nous avons faits jusqu'à maintenant.
00:36:19:07	C'est important de garder mémoire et surtout d'avoir des pistes d'actions pour l'avenir. Alors merci beaucoup Mme Bussières. - MB : Au plaisir.
00:36:28:17	